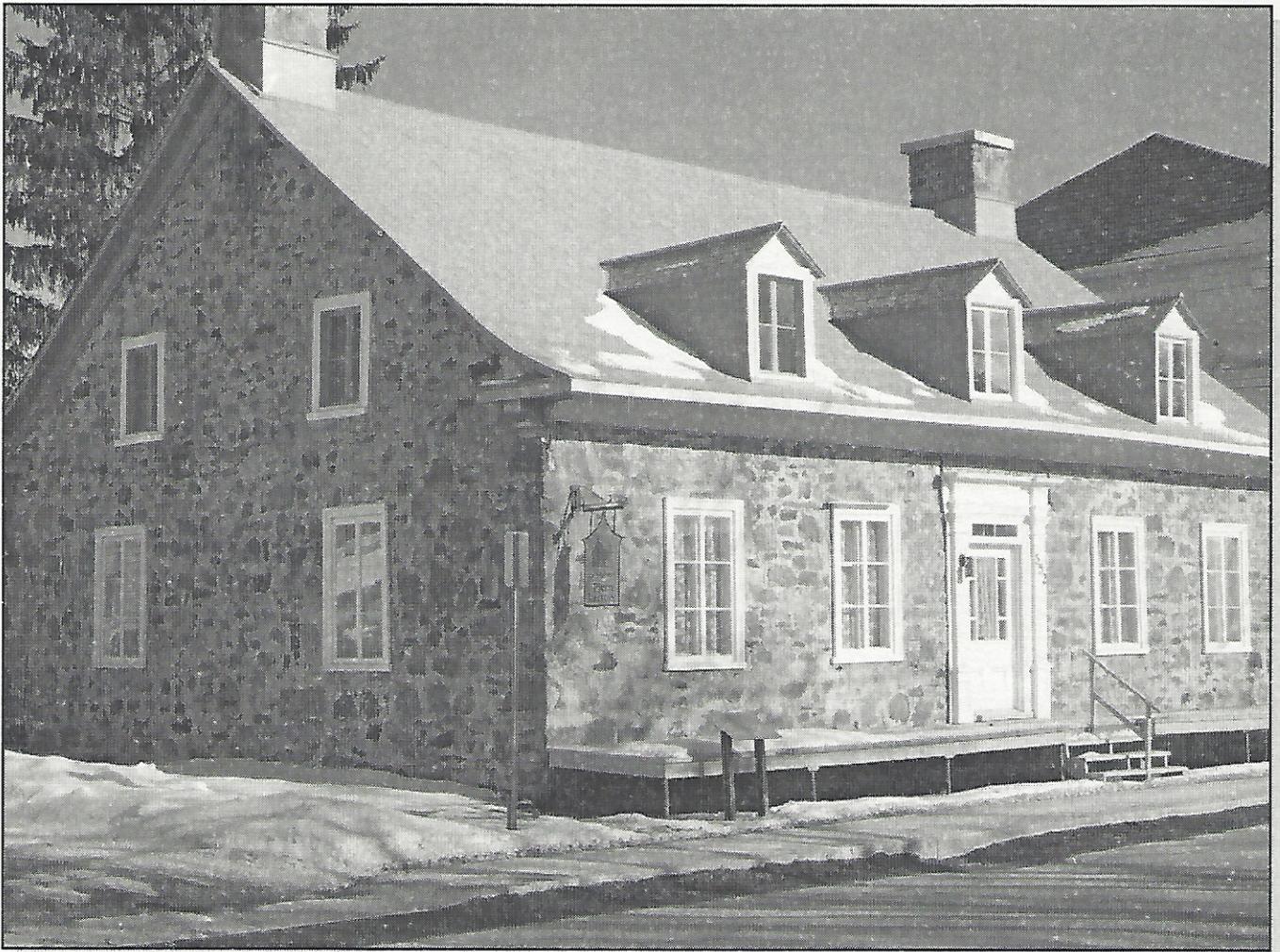


La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Vol. XXVII, numéro 2

Printemps 2007



Maison Pierre-Lacroix

552, rue Notre-Dame Nord à Sainte-Marie-de-Beauce

(Photo : Claude Chassé)

Documenter le patrimoine bâti et sa sauvegarde

Sommaire

• Sommaire	2
• Billet	3
• La maison Pierre-Lacroix	4
• Suivi Dossier sauvegarde du patrimoine religieux	5
• Domaine seigneurial de Mascouche	6
• Ma maison de Léry	10
• Fiche technique	11
• Prix de l'APMAQ 2007	12
• Vie de l'Association	13
• En bref ...	13
• Lettre du lecteur	14
• Carrefour des petites annonces	15
• Activités - Saison 2007	16

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron
Comité de rédaction : Marie-Lise Brunel, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.
Collaboratrices, collaborateurs: Pierre Bleau, Jacques Claessens, Jean-Claude Coutu, Stéphane Buisson, Sylvie Côté, Constance Fréchette, Marie-Josée Lemaire-Caplette, Robert Marcoux, Alain Perron.

Photos et crédits photographiques : Stéphane Buisson, Claude Chassé, Sylvie Côté, Constance Fréchette.

Mise en page et transmission des textes : Agathe Lafortune
Livraison : Komunik
Infographie : Michel Dubé
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'association **Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec** (APMAQ)

L'adresse du secrétariat de l'Apmaq est le 2050, rue Amherst, Montréal, (Québec) H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : apmaq@globetrotter.net
<http://www.maisons-anciennes.qc.ca>

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans *La Lucarne* n'engagent que leurs auteurs.

Convention de la poste publication 4092008
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à
APMAQ
2050, rue Amherst, Montréal, H2L 3L8

Page de couverture

La Maison Lacroix constitue un exemple très intéressant de l'architecture domestique beauceronne de la première moitié du XIX^e siècle.

« En Beauce, les maisons les plus anciennes se trouvent dans la vallée de la Chaudière, de Scott-Jonction à Saint-Georges. La municipalité de Saint-Marie renferme un grand nombre d'entre elles, dont la Maison Lacroix, située sur la rue principale face à la rivière Chaudière, à proximité de l'ancien domaine seigneurial Taschereau. [...] La Maison Lacroix, classée monument historique en 1978, comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et un grenier à deux niveaux surmonté d'un toit à deux versants avec des avant-toits retroussés. Celui-ci possède trois lucarnes en façade et deux cheminées centrales situées sur le prolongement des murs pignons. Les caractéristiques formelles de la maison reflètent l'influence néo-classique : un plan rectangulaire, une disposition symétrique des ouvertures, le retour de corniche de l'avant-toit et une porte centrale encadrée par deux pilastres et surmontée d'un entablement. »

Nicole Genêt, ethnologue in *Les chemins de la mémoire*, Tome I, page 434, Les Publications du Québec, 1990.

Yamachiche, trois cents ans d'histoire

Visite de l'APMAQ du 10 juin (cf. page 16)

La municipalité de Yamachiche est située sur les bords du lac Saint-Pierre. Le nom de Yamachiche tire ses origines de la tribu algonquienne des *Ouamachiche* qui, avant l'arrivée des Européens, parcourait le territoire environnant. Cette dénomination signifie « boue au fond de l'eau ». L'agriculture occupe une place primordiale dans le développement économique de Yamachiche. Il faut cependant rappeler que l'industrie de la brique y a connu ses heures de gloire. La présence de bois d'oeuvre et de nombreux artistes du domaine de la construction et de l'architecture ont fait en sorte de doter Yamachiche d'un dynamisme architectural qui rayonnera dans tout le Québec. On voit encore aujourd'hui la beauté de ses maisons de briques si finement décorées, qui témoignent non seulement du savoir technique de nos ancêtres, mais aussi de la croissance qui animait cette communauté. (cf. photo ci-bas)

Au XIX^e siècle, le noyau institutionnel comprenait, entre autres, le presbytère datant de 1847 et une église érigée en 1873 qui n'était pas sans rappeler celle de Saint-Pierre-de-Rome. Première église au Québec à intégrer un dôme hémisphérique à base circulaire, elle fut construite par les frères Héroux, maîtres d'oeuvre de nombreuses résidences du village. Leur influence fut telle que l'ornementation de ces maisons portent parfois le nom de « dentelle à la Héroux ». La statue de Sainte-Anne sculptée en 1832 qui, autrefois, ornait le fronton de la cinquième église détruite par le feu, se retrouve aujourd'hui enchâssée dans un très joli pavillon de style néo-classique, également l'oeuvre des Héroux.

Stéphane Buisson, historien



Rue Sainte-Anne, Yamachiche. Photo: Stéphane Buisson

Documenter le patrimoine bâti et sa sauvegarde

Anita Caron

Parmi les objectifs retenus par l'APMAQ pour les années 2007, 2008 et 2009, l'un vise la diffusion des connaissances sur les caractéristiques régionales du patrimoine architectural du Québec; un autre, la diffusion d'actions menées en vue de la mise en valeur de ce patrimoine.

Le présent numéro de *La Lucarne* se veut une contribution en ce sens et un appel renouvelé à faire part de situations problématiques en ce qui a trait à la protection du patrimoine bâti. Dans le numéro d'hiver 2007, Richard M. Bégin, président de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec a invité les membres de l'APMAQ à signaler des cas de bâtiments cités par les Municipalités ou classés par le Gouvernement du Québec qui ne bénéficient pas pour autant de la protection et de l'entretien convenant à leur statut. Sa demande a été entendue, entre autres, par deux membres. Il s'agit de Robert Marcoux de Sainte-Marie-de-Beauce qui informe de l'inventaire effectué de toutes les constructions de cette localité datant d'avant 1940, et fait part d'un projet d'aménagement en centre régional de documentation sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine de la plus vieille maison de pierres de la Beauce, la Maison Pierre-Lacroix (1821). Il apprécierait recevoir des suggestions concernant des stratégies à mettre en œuvre pour mener à bien ce projet.

Jean-Claude Coutu de la Société du développement et d'animation de Mascouche (SODAM) expose, pour sa part, la situation dramatique dans laquelle se retrouve le Domaine suite à l'annonce de l'abandon par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de ce site dont elle est actuellement la propriétaire. D'où l'importance d'une vigilance à documenter la situation du patrimoine bâti, son état de conservation, les travaux de restauration déjà effectués ou en cours, l'entretien régulier dont il fait l'objet.

Les visites en région sont des moments privilégiés à cet égard. Au cours de l'été 2007, les membres auront l'occasion de visiter des sites et des bâtiments de Saint-Joseph-du-Lac (20 mai), de Yamachiche (10 juin), de Léry (15 juillet), de Saint-Joseph et de Saint-Séverin en Beauce (22-23 septembre). Une fiche est actuellement en préparation pour faciliter la cueillette et la présentation d'éléments caractéristiques de ce patrimoine. Déjà, l'article signée par Jacques Claessens et Constance Fréchette sur leur maison est un exemple de description pertinente à ce propos.

La lettre de Sylvie Côté (voir *Courrier du lecteur*) décrivant les travaux en cours sur sa maison d'Otterburn Park est aussi une façon de documenter des questions que se posent des propriétaires de bâtiments anciens.

Désignation des biens culturels

Pierre Bleau, membre de l'APMAQ et propriétaire de la Maison Hormidas-Lauriault située rue Notre-Dame Est, à Pointe-aux-Trembles, attire notre attention sur un sujet qui est certainement d'intérêt pour les propriétaires de maisons anciennes, celui de leur désignation.

« Je remarque, écrit-il, que la revue *La Lucarne* désigne souvent une maison à l'aide du nom des propriétaires actuels.

Je questionne cette pratique éditoriale à la lecture d'un document de la Commission des biens culturels du Québec (2002) : *Désignation des monuments et sites*. Pouvez-vous sensibiliser vos membres à l'importance de la désignation de bâtiments domestiques ? »

À son message, Pierre Bleau joint le texte du document interne de la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ).

◆ *Réponse de la rédaction:*

Merci, monsieur Bleau ! Il nous fera plaisir de présenter ce document ou de le résumer dans un prochain numéro de *La Lucarne* quand nous en aurons obtenu formellement l'autorisation.

LA MAISON PIERRE-LACROIX VEUT DEVENIR UN CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION SUR LE PATRIMOINE

Robert Marcoux

En 2002, dans la foulée d'initiatives amorcées par d'autres municipalités et consciente de l'importance de la culture comme phénomène identitaire d'une région, la Ville de Sainte-Marie-de-Beauce a accepté d'élaborer une politique culturelle. L'inventaire des ressources humaines et physiques existantes, des besoins des groupes interpellés et des occasions de développement culturel ont servi à un comité de coordination mandaté pour établir un plan d'action. Après deux ans de travail soutenu et l'aide¹ du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), le Comité a présenté au Conseil de Ville la réalité qui définissait et devrait dorénavant orienter le milieu mariverain. Le document formulait les orientations et les objectifs de **quatre axes** d'intervention, un plan d'action triennal avec échéancier et un budget approuvé par le Conseil de Ville et partagé avec le MCCQ. Ce projet reçut un bon accueil et incita les intervenants à s'engager à le réaliser.

UNE FIERTÉ À PARTAGER

Pour favoriser le rayonnement culturel et faciliter la concertation en ce qui a trait à l'axe des *arts de la scène*, « La Gigue en Fête », événement porte-étendard de Sainte-Marie, a été ciblé comme élément moteur. Le second axe, celui des *lettres*, vise la valorisation des écrivains mariverains et le développement de la bibliothèque municipale. En *arts visuels*, la promotion des œuvres réalisées par les artistes mariverains et leur diffusion par les infrastructures publiques stimulent l'action dans le milieu. Le quatrième axe retenu, *le patrimoine* bâti et religieux est inventorié, diffusé et mis en valeur par un programme de sensibilisation qui mobilise la population.

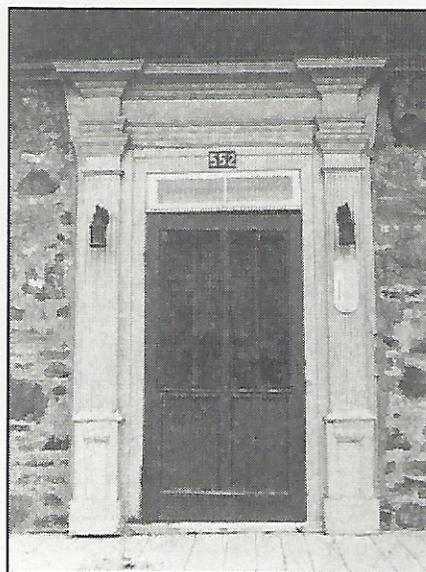
INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI

L'inventaire du bâti a été réalisé. Sur le site (www.ville.sainte-marie.qc.ca), sous la rubrique « services aux citoyens, à l'onglet – Vie culturelle, on retrouve la fiche signalétique de chaque bâtiment érigé avant 1940. Cette information sera maintenue à jour au fur et à mesure des améliorations apportées à la propriété. La diffusion de cet inventaire a contribué à sensibiliser davantage l'ensemble de la population, fournit un éclairage motivant aux propriétaires et est devenue une préoccupation croissante pour orienter les rénovations extérieures.

Deux programmes d'aide financière ont été conçus et approuvés pour stimuler les améliorations. Comme la Ville de Sainte-Marie subit périodiquement les soubresauts de la rivière Chaudière, l'intervention partagée avec la Société d'Habitation du Québec se fait dans le milieu exempté du débordement et l'Entente de développement permet d'aider les citoyens en zone inondable.

Le propriétaire peut bénéficier d'une somme équivalente à 50% du coût des travaux jusqu'à concurrence de 5 000. \$ dans la réalisation de son projet. La première année (2006) du programme a permis de recevoir 40 demandes de projets dont 20 ont reçu une aide financière.

Le plan d'action de la Politique culturelle met également l'accent sur la valorisation du patrimoine religieux et sur les paysages. L'église paroissiale est reconnue comme monument classé par le MCCQ (2005) et par Patrimoine Canada (2006) ; on ajoute la chapelle Sainte-Anne et plusieurs chapelles votives sans compter plusieurs croix de chemin. Un DVD en préparation offre un document unique et constitue une primeur en tant que moyen de valorisation et de sensibilisation. L'inventaire paysager sera réalisé d'ici peu.



Porte d'entrée de la Maison Lacroix
(*Les chemins de la Mémoire, Tome I, p. 434*)

UNE VOCATION À DÉFINIR POUR LA MAISON PIERRE-LACROIX

Dans ce contexte culturel, il apparaît qu'il faut doter la maison Pierre-Lacroix d'une vocation de mise en valeur du patrimoine beauceron. Construite en pierre de champs pour Pierre Lacroix, forgeron, elle a été agressée par les inondations à plusieurs reprises, mais elle a toujours conservé ses caractéristiques d'origine. Pierre Lacroix a vu son fils, Charles et son petit-fils Antoine-Léon l'habiter comme résidence depuis sa construction en 1821. Une autre famille Lacroix, celle d'Arsène, y logea de 1925 à 1976 et celle de Me Jean-Charles Beaulieu jusqu'en

1988. Depuis cette année-là, un groupe de bénévoles assure l'administration de la Maison reconnue comme monument historique par le MCCQ en 1977, et l'anime comme site touristique depuis 1994.

Les activités sont centrées sur l'exposition des réalisations en arts visuels de quarante artistes et artisans du milieu, sur l'architecture de l'habitation, sur les comportements de la rivière Chaudière et de ses sautes d'humeur. Plusieurs expositions thématiques en arts visuels ont eu lieu depuis 1998. La dernière a suscité beaucoup d'intérêt ; elle portait sur le patrimoine bâti et religieux. Chaque année, lors des *Journées de la culture*, la Maison Pierre-Lacroix exerce un rôle de leader et est un des endroits les plus fréquentés.

Pour les bénévoles qui animent la Maison Pierre-Lacroix, il devient urgent de restaurer cet élément du patrimoine reconnu comme unique dans la région Chaudière. L'équipe d'animation et de conservation est à la recherche d'une vocation régionale et envisage de faire de cette Maison un « centre d'informations et de formation du patrimoine bâti, religieux et paysager ». Cette vocation devrait contribuer à la valorisation du patrimoine de la MRC Nouvelle-Beauce et de celui de la région Chaudière.

Grâce à l'aide financière et technique du MCCQ et de Patrimoine Canada, il sera sans doute possible de réaliser la restauration et la mise en valeur de ce joyau régional.

1.- Une entente de trois ans avec le Ministère prévoyant des investissements conjoints totalisant 447 000. \$ s'est terminée en 2006 et un nouveau projet de même durée est présentement en élaboration.

APPEL AUX MEMBRES DE L'APMAQ

Parmi les *Amis et Propriétaires de maisons anciennes du Québec*, il y a sûrement des personnes dont le vécu et les connaissances pourraient aider l'équipe du Comité d'action dans sa démarche de réflexion visant à identifier les meilleures approches pour faire cheminer rapidement le dossier. Comment compléter la restauration de cette résidence en pierre de champs? Comment susciter une motivation et un intérêt régional autour de ce chantier de façon à ce que s'accroisse l'objectif de conservation et de valorisation? Quelle formule permettrait à la Maison Lacroix de demeurer ouverte tout au long de l'année?

Même si la Maison est fermée en dehors de la saison touristique, il est facile à tout groupe intéressé de communiquer avec nous pour planifier une rencontre d'échanges et pour visiter des lieux.

Pour communiquer : Robert Marcoux, président
Comité d'action de la Politique culturelle,
La Maison Pierre-Lacroix
Tel : 418 386 3821
rmarco3@globetrotter.net

Suivi sur le dossier «Sauvegarde du patrimoine religieux»

Marie-Lise Brunel

À l'automne 2007, *La Lucarne* (vol. XXVI, #4, p. 4) interpellait la ministre de la Culture et des Communications sur les suites à donner au document produit par la Commission sur la culture «Croire au patrimoine religieux du Québec» paru le 6 juin 2006. Ce 15 février 2007, deux diocèses (Montréal et St-Jérôme) viennent de signer avec la Ministre les premières ententes destinées à mieux diffuser l'information en cas de *changement d'usage* d'une église avec l'obligation pour des groupes intéressés de trouver un nouvel usage à l'intérieur d'une période de deux ans.

Dans un article du *Devoir* (16,02,07), Stéphane Baillargeon mentionne que cela met un peu plus de transparence dans le processus de gestion des lieux de culte. Pour la ministre Line Beauchamp, ce plan offre trois avantages : 1) il permet de consulter la population ; 2) il offre de la flexibilité aux propriétaires des églises ; 3) il donne du temps pour s'organiser. Celle-ci a aussi annoncé que la *Fondation du patrimoine religieux* recevrait de nouveau 12,5 millions\$ cette année pour appuyer 72 projets de restauration et qu'un autre 10 millions s'ajouteraient chaque année.

L'État québécois se réserve un droit de premier acheteur pendant 60 jours. Cela constitue une idée fort intéressante. En attendant, il serait utile que chaque diocèse incite les fabriques à faire l'inventaire de leurs biens meubles et immeubles afin d'en préciser la valeur.

Les membres du conseil d'administration 2006-2007

Anita Caron, présidente
(418) 246-3426

Réal Béland, vice-président
(450) 661-2949

Gyslaine Samson-Saulnier,
trésorière
(450) 581-9101

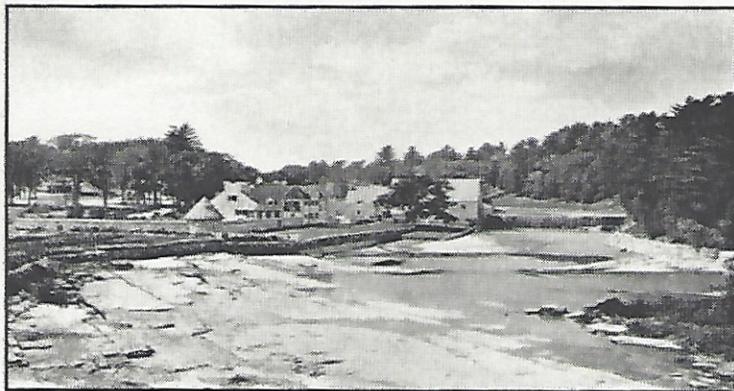
Agathe Lafortune, secrétaire
(514) 332-5943

Marie-Lise Brunel, conseillère
(514) 849-9669

Micheline Fecteau, conseillère
(514) 731-1125, (450) 298-5690

Louis Patenaude, conseiller
(514) 845-5915

Jacques Portelance, conseiller
(418) 259-7620

Le Domaine seigneurial de Mascouche à l'époque de Mme Coville¹

Le site et son importance patrimoniale

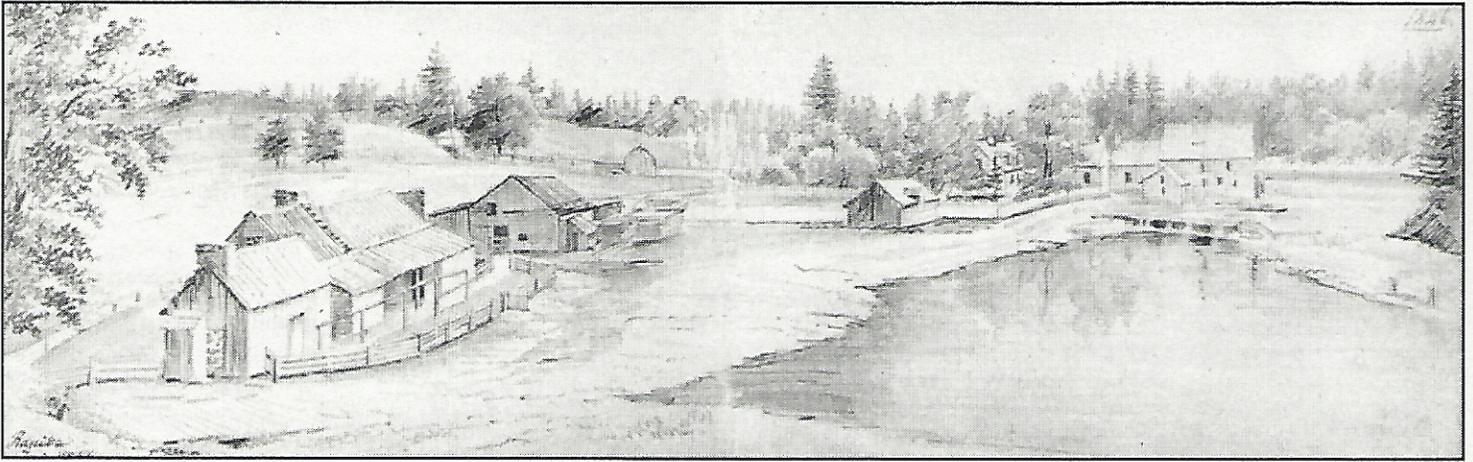
Le Domaine seigneurial, situé à trois kilomètres au nord-ouest de la ville de Mascouche, est traversé par la rivière du même nom. Il s'étend sur une superficie d'environ deux kilomètres carrés. Outre la forêt domaniale, s'y retrouve :

- un site archéologique de type sylvoicole moyen tardif découvert en 1988;
- un manoir seigneurial :
 - ◆ construit en partie entre 1765 et 1830,
 - ◆ modifié entre 1830 et 1880,
 - ◆ entièrement restauré en 1930 pour le convertir en une gentilhommière au goût de l'époque;
 - ◇ avec une piscine (1930) adjacente au manoir est entourée d'une muraille avec une tourelle (c 1920-1930),
 - ◇ des jardins (1930) aujourd'hui désaffectés complétaient l'ensemble;
 - ◆ modifié en 1954 pour y jouxter un juvénat,
 - ◆ gardienné à compter de 1988 et désaffecté depuis 2003.
- un complexe industriel composé d'un barrage (1926) et d'un bâtiment à fonctions multiples (moulins à farine et à scie ainsi qu'une maison de meunier) construit vers 1840;
 - ◆ l'ancien moulin à scie est transformé en garage en 1930 tandis que le moulin à farine est abandonné;
 - ◆ la maison du meunier sert de logement au personnel en 1930;
 - ◆ l'ensemble est désaffecté à compter de 1954, transformé en cafétéria scolaire vers 1997 et en salles de conférence en 2004;
- une église de culte protestant (c. 1840), la *Grace Anglican Church*, et un cimetière attenant où sont enterrés les 3 seigneurs Pangman². Cette partie du Domaine appartient au *Diocèse anglican de Montréal*;
- différents bâtiments de ferme (grange, étable, silo, écurie, maison de ferme, etc.), dès 1845, ajoutés ou modifiés en 1880, reconstruits en 1930, tous aujourd'hui disparus;
- un juvénat construit en 1954, transformé en école secondaire en 1970 et en centre administratif en 2004.
- un gymnase (1958) adossé au juvénat, transformé en centre d'archives en 2003.

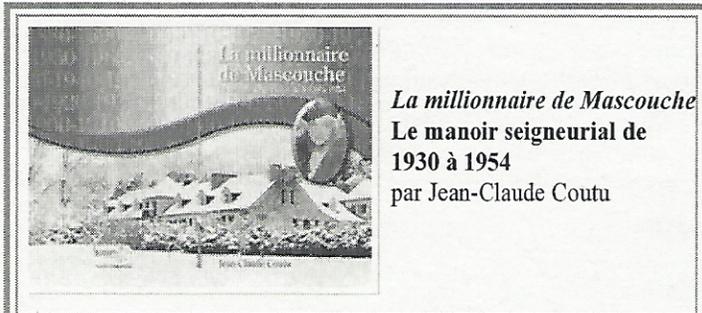
Le Domaine de Mascouche demeure un des rares domaines seigneuriaux encore intacts au Québec. Sa forêt de pins et de chênes, ses bâtiments majestueux, ses centaines d'espèces d'oiseaux, témoignent de son histoire:

- une présence amérindienne en bordure des rapides la rivière Mascouche entre 900 à 1 000 ans avant aujourd'hui équivalant au mode de vie iroquoïen d'Hochelaga;
- un centre d'activité économique local sous le Régime seigneurial français, entre 1737 jusqu'à la Conquête anglaise, où se forme le futur Domaine seigneurial.
 - ◆ En 1765, on réfère pour la première fois à des bâtiments seigneuriaux sur **un domaine à établir** : moulin à scie, hangar pour le bois, logements pour les travailleurs et une maison de pierre de 35 X 30 pieds existent, sans toutefois que la famille Le Gardeur n'y réside³.
- un important centre d'activité économique régional entre 1766 et 1881, avec l'ajout graduel d'un moulin à farine, d'une maison de meunier et d'un manoir seigneurial.
 - ◆ C'est sous le règne des seigneurs anglais, Gabriel Christie (1766), Jacob Jordan (1785) ainsi que Peter Pangman (1794) et ses descendants que le site des « Rapides de Mascouche » devient **un véritable domaine seigneurial**.
 - ◆ La famille Pangman habitera le manoir nommé « Grace Hall », du prénom de l'épouse de Peter Pangman⁴, premier seigneur de ce nom.
- une exploitation agricole et forestière ainsi que la poursuite des opérations des moulins à scie et à farine sous la famille Corbeil de Mascouche jusqu'en 1930;
- une vision romantique du passé avec une résidence secondaire cossue, restaurée à grands frais par une riche héritière montréalaise, madame Hazel Beatrice Colville (née Kemp), selon les plans d'un des plus grands architectes de l'époque, Ernest Isbell Barrott. (Voir l'encadré à la page suivante)
 - ◆ un refuge pour la famille grand-ducale du Luxembourg durant la Seconde Guerre mondiale, pour quelques mois à l'automne 1941.

Le Manoir à l'époque de la famille Corbeil⁵



Le Domaine seigneurial à l'époque des seigneurs Pangman, juin 1846⁶



*La millionnaire de Mascouche
Le manoir seigneurial de
1930 à 1954
par Jean-Claude Coutu*

Le 29 octobre dernier, le volet Patrimoine de la *Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM)* lançait le premier livre de la collection « Cedo Nulli ». Il raconte la vie de celle qui a marqué l'imaginaire de nombreux Mascouchois : madame Hazel Beatrice Colville.

«Il est plus facile de défendre son patrimoine lorsqu'on en connaît l'histoire. Cinquante ans après le départ de madame Colville, les lieux ont beaucoup changé. Malgré le doute, la déception de ces changements ainsi que les récents dommages subis par le gel et le dégel, l'intérêt patrimonial, architectural, archéologique, écologique et touristique du Domaine seigneurial de Mascouche ne sont plus à démontrer. L'espoir des projets mis de l'avant au cours des dernières années persiste.

Paraphrasant le commentaire du journaliste W.-E. Greening, du *Canadian Geographical Journal*, lors de sa visite au Manoir de Mascouche peu avant le départ de madame Colville : *Il est à espérer que les futurs propriétaires traiteront le Domaine avec autant de soin et de respect que la propriétaire actuelle...».*⁷

L'Institut des Frères de Saint-Gabriel

Au printemps 1954, madame Colville vend le Domaine à l'*Institut des Frères de Saint-Gabriel*.

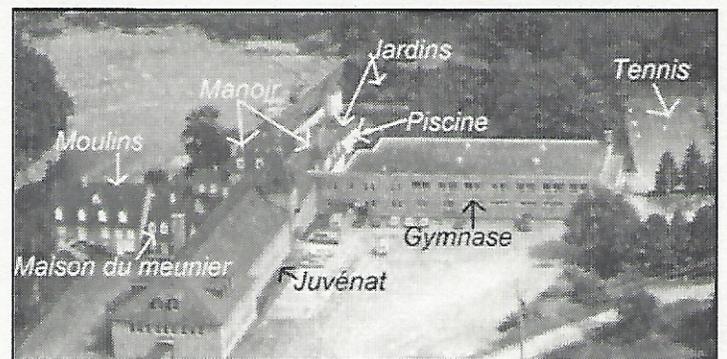
Aux fins de la **nouvelle vocation éducative**, le caractère exceptionnel du site est malencontreusement modifié par l'ajout d'un juvénat et d'un gymnase face aux bâtiments patrimoniaux. La piscine déjà en fonction et les courts de tennis complètent les installations sportives.

Les grilles d'entrée sont prêtées au *Musée d'art de Joliette*, les jardins disparaissent sous les broussailles et les mauvaises herbes, les bâtiments de ferme sont délaissés et finiront par être démolis.

Le Manoir Notre-Dame, nom de la nouvelle institution, ferme ses portes en décembre 1967. À compter de 1970, l'École secondaire Le Manoir loue l'ancien juvénat et le gymnase pour y donner des cours de niveau secondaire de premier cycle.

Le Manoir Colville demeure la résidence des religieux jusqu'en 1988, tandis que les moulins et la maison du meunier resteront inoccupés.

À la même époque, plusieurs intervenants, dont la *Société d'histoire de la région de Terrebonne (SHRT)*, sensibilisent le milieu et les différents paliers de gouvernement à l'importance de sauvegarder cet important patrimoine.

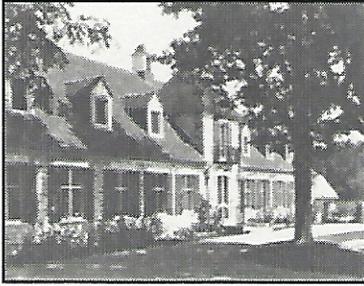


Le Domaine seigneurial des Frères de Saint-Gabriel, 1988⁸

La Société immobilière Pierre Le Gardeur

À la surprise de tous, un promoteur foncier, la *Société immobilière Pierre Le Gardeur inc.* acquiert des frères le Domaine seigneurial en 1988.

La *SHRT* multiplie ses interventions qui débouchent sur différentes études d'évaluation patrimoniale et de mise en valeur autant de la part du *Ministère des Affaires culturelles du Québec (MACQ)*, de la *Ville de Mascouche* que du nouveau propriétaire.



L'entrée principale du Manoir Colville¹⁰

Appuyé par le propriétaire et la Ville de Mascouche, le projet de mise en valeur de la SHRT⁹ est présenté au « Sommet économique régional de Lanaudière ».

Le Domaine étant une propriété privée, les promoteurs prévoient le maintien de l'école secondaire et le développement d'un secteur résidentiel

« haut de gamme » avec un terrain de golf de prestige.

Le projet intègre une vision d'ensemble qui assure l'intégrité des potentiels archéologiques, environnementaux et architecturaux : vocation muséologique aux bâtiments patrimoniaux, réaménagement des jardins et des aires de conservation archéologiques, écologiques et récréatives.

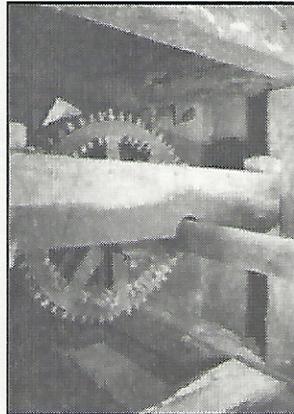
La proposition reçoit un chaleureux accueil de l'ensemble des intervenants, mais au second tour de sélection, le peu d'enthousiasme du milieu politique régional et le jeu des alliances auront tôt fait de le reléguer aux oubliettes.

Prenant acte, le MACQ reconnaît la valeur patrimoniale du Domaine à une échelle régionale. Désormais, il appartiendra aux intervenants du milieu d'en déterminer la vocation et d'en assurer la mise en valeur future. Il recommande à la Ville de Mascouche et aux propriétaires d'explorer les conditions d'une cession des bâtiments patrimoniaux à la Ville.

À la suite du retrait du Ministère, des contraintes d'occupation du sol et des sommes importantes requises pour le volet patrimonial, la mise en valeur du Domaine ne se concrétisera pas et provoquera au contraire une accentuation de la détérioration des lieux.

Ainsi, vers 1997, le vieux moulin est dépouillé de ses roues et de ses engrenages, et la maison du meunier est vidée pour faire place à une cafétéria scolaire, transformant ainsi à tout jamais deux des joyaux du patrimoine bâti du Domaine seigneurial!

En 1999, la Commission scolaire abandonne les lieux qui sont devenus désuets au profit de la construction d'une nouvelle école secondaire à Mascouche.



Un des nombreux rouages¹¹

La Société Immobilière Pierre Le Gardeur se retrouve alors avec un investissement majeur qui ne rapporte pas et sans grandes perspectives de développement futur.

La Ville de Mascouche craignant des difficultés à récupérer les taxes sur cette vaste partie de son territoire, s'active pour trouver rapidement un nouvel occupant aux locaux vides ainsi qu'un acheteur crédible qui en assurerait la protection et la mise en valeur.

À l'automne 2001, en collaboration avec le propriétaire, la Fondation Dyson Moore crée un comité-conseil formé de gens d'affaires, de professionnels et de politiciens locaux. Le but est de garantir la survie et la restauration du Domaine tout en permettant de conserver l'accès à la forêt domaniale.

Le plan consiste à héberger le Centre international de formation et d'intégration du Québec (CIFIQ). Il intègre de façon comparable au projet précédent les volets écologiques et architecturaux :¹²

- les bâtiments à caractère patrimonial seraient restaurés pour leur donner une nouvelle vocation. Ainsi, le manoir ferait partie d'un complexe hôtelier avec table champêtre spécialisée dans les produits de la région Lanaudière.
- en collaboration avec les Jardins Moore situés non loin, les jardins du manoir retrouveraient leur splendeur d'antan.
- des sentiers d'interprétation de la forêt domaniale ainsi que des pistes de ski de fond seraient aménagés, après avoir réalisé un recensement de la faune et la flore.

Ce projet ne se matérialisera pas, mais il débouchera sur une autre solution des plus prometteuses.



Croquis d'un projet pour le Manoir¹³

La Sûreté du Québec

À l'automne 2002, une entente tripartite entre la Ville de Mascouche, la Société immobilière du Québec (SIQ) et la Sûreté du Québec (SQ) est conclue. La SQ loue les locaux du Domaine, à l'exception du Manoir, et y investit 1,5 million \$ pour la conversion de l'ancien juvénat en bureau administratif, du gymnase en centre provincial d'archives, et de la cafétéria en salles de conférence. Le quartier général du district Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière y loge jusqu'à la construction d'un nouvel édifice à Mascouche.

L'Université du Québec à Montréal

Le 19 septembre 2003, l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) se porte acquéreur du Domaine seigneurial de Mascouche qui comprend au-delà de 25 millions de pieds carrés. L'entente tripartite annonce, entre autres, le transfert de terrains appartenant à la Ville de Mascouche à la Société immobilière Pierre Le Gardeur.¹⁴

Le projet présenté à la salle du Conseil municipal de Mascouche le 8 avril 2004 prévoit l'implantation d'un « Centre d'études universitaires de calibre international dans les

domaines d'expertise qui font la renommée de l'Université. Le centre offrira aux citoyens de Mascouche et de la région l'accès à des formations universitaires sur leur territoire ».

L'UQAM entend restaurer le Manoir et préserver le milieu naturel. Les réalisations du nouveau propriétaire en ce domaine offrent des garanties jamais égalées depuis l'époque de madame Colville.

UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Dernièrement, le lancement par la SODAM du livre sur madame Colville au moulin seigneurial permet aux visiteurs de constater les dégâts causés au manoir à la suite de deux bris de tuyauterie survenus au cours des dernières années.

Début novembre 2006, l'hebdomadaire régional *La Revue* rapporte la situation et reproche au nouveau propriétaire « le manque flagrant d'entretien ». Il indique toutefois que l'UQAM investirait sous peu dans la réfection des toitures, mesure plus que nécessaire compte tenu de l'état avancé de dégradation de la couverture de tous les bâtiments. L'Université attendrait le départ de la *Sûreté du Québec*, dont le projet de construction est retardé, avant d'intervenir. L'arrivée de l'UQAM à Mascouche serait donc reportée en septembre 2009.



Le Manoir sans son lustre d'autrefois ¹⁵

Par ailleurs, dans le cadre de travaux scolaires et avec la fougue de la jeunesse, des étudiants de l'École secondaire du Coteau demande que le manoir soit classé monument patrimonial par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Cinq cents personnes ont signé la pétition qu'ils ont fait circuler.

D'après madame Louise Charbonneau professeure d'histoire et de géographie auprès des jeunes, la démarche de ses élèves a également reçu de nombreux appuis tant politiques que d'organismes voués à la protection du patrimoine.

Au même moment, les médias nationaux rapportent que l'Université du Québec à Montréal connaît de sérieuses difficultés financières qui entraîneront finalement la démission de son recteur!

Fin janvier, madame Francine Jacques, directrice des relations avec la presse de l'UQAM, confirme l'examen de l'ensemble du parc immobilier de l'Université dont aussi la vente possible du Domaine seigneurial de Mascouche! Des conclusions sont attendues d'ici à huit mois. ¹⁶

UN PATRIMOINE PROTÉGÉ À METTRE EN VALEUR

Le projet de l'UQAM au Domaine seigneurial est un des dossiers majeurs pour les Mascouchois avec la construction du quartier général de la Sûreté du Québec et l'arrivée du train de banlieue.

Dès le départ, les autorités municipales ont cherché un acheteur crédible qui peut allier une vocation éducative enviable à la sauvegarde et la mise en valeur d'un site patrimonial exceptionnel.

Comme organisme du milieu voué à la protection du patrimoine mascouchois, et fort de l'expérience passée de ses membres, le volet Patrimoine de la SODAM juge la réalisation de ce projet essentielle.

C'est pourquoi, face aux récentes inquiétudes, elle a entrepris avec réalisme une démarche en vue d'en faciliter sa concrétisation :

- rencontre avec les représentants de la *Direction de Laval, de Lanaudière et des Laurentides du MCCQ* qui confirment les subventions, sous certaines conditions, provenant du nouveau *Fonds du patrimoine culturel québécois*.
- proposition au *Conseil municipal de Mascouche*, en vertu de la *Loi sur les biens culturels*, pour la « Constitution en site du patrimoine » du Domaine seigneurial de Mascouche. Cette mesure favorablement accueillie par le maire aura pour effet de permettre à l'UQAM d'avoir accès au *Fonds du patrimoine culturel québécois*.
- lettre à la direction de l'UQAM l'informant :
 - ♦ des inquiétudes suscitées par les récents événements;
 - ♦ de l'importance de la poursuite de ce projet et des démarches entreprises par la SODAM à ce sujet;
 - ♦ de son entière collaboration à l'élaboration d'un plan d'aménagement tenant compte des ressources archéologiques, écologiques et architecturales de cet ensemble exceptionnel, préalable au début des travaux.

Au moment de la rédaction, une rencontre de la SODAM avec les autorités municipales et l'UQAM est prévue pour la suite des choses.

1. Comité des fêtes du 250^e de Mascouche, no 005, *Collection Société d'histoire de la région de Terrebonne et Fonds W.D. Moore*
2. *La Grace Anglican Church*, abandonnée pendant de nombreuses années, a été restaurée en 2006.
3. Annonce parue dans la *Gazette de Québec* le 11 juillet 1765
4. Le peintre Georges Delfosse, dont le père assume la gérance du Domaine, y est né en 1869.
5. Comité des fêtes du 250^e de Mascouche, no 805, *Collection Marcel Corbeil*
6. Bibliothèque et Archives Canada, Rapids (juin 1846), DOUDIET, Jacques-Frédéric 1802-c1867, *The Doudiet Sketchbook*, Folio 46, Acquisition 1985-175
7. Extraits de l'allocation prononcée par l'auteur pour l'occasion.
8. Collection de Myriam Bastien et Jean-François Bélanger, *École d'architecture de paysage*, Université de Montréal, 1988
9. Domaine seigneurial de Mascouche / Étude d'opportunité de mise en valeur, *Société technique d'aménagement régional inc. (SOTAR)*, juillet 1989, 68 pages, 3 annexes, 4 plans et documentation. N.B. L'étude a été réalisée en collaboration avec monsieur Gérard Baudet, récipiendaire 2006 du prix Robert-Lionel Séguin 2006.
10. Collection : Les jardins Moore de Mascouche. *Fonds W.D. Moore*
11. *Ministère des Affaires culturelles du Québec*, 1989
12. Le Domaine seigneurial de Mascouche / Projet de sauvegarde, *Fondation Dyson Moore*, novembre 2001, 8 pages
13. Collection de Myriam Bastien et Jean-François Bélanger, *École d'architecture de paysage*, Université de Montréal, 1988
14. *La Cité radiale* devenue depuis *La Seigneurie du chêne* située près du boulevard de l'Esplanade à Mascouche. Au cours des prochaines années, on prévoit y construire plus de 2 200 unités d'habitation sous la forme de résidences unifamiliales, de condos, de duplex et de triplex.
15. Collection Louise Charbonneau
16. Chouinard, Marie-Andrée, *L'UQAM remet en question ses projets immobiliers*, *Le Devoir*, 27 janvier 2007

Notre maison de Léry

Jacques Claessens et Constance Fréchette



(Photo: Constance Fréchette)

À Léry, située à 20 km de Montréal, entre Chateauguay et Beauharnois, on peut encore admirer de grands ormes sur le bord du lac Saint-Louis mais surtout de nombreuses maisons ancestrales qui permettent de se représenter mentalement le village d'il y a 200 ans. Un matin de l'été 1973, une de ces maisons de pierres était annoncée « À vendre » ... et le jour même une offre d'achat nous la réservait! « Quel potentiel ! » disait mon mari! « Quel boulot ! » lui disais-je. « Nous en avons pour des années avant que ce lieu ne devienne ce qu'il est dans nos imaginaires respectifs ! » L'aventure devait en effet s'échelonner sur près de 30 ans. Les ouvrages de Michel Lessard étaient devenus nos livres de chevet. Pour éviter de vivre dans un chantier perpétuel, c'est par étapes que nous avons procédé.

L'agrandissement

Cette maison, typique de la région de Montréal, au départ, était carrée et petite (9.5m x 9.5m). Dans les années 80, afin de donner plus d'espace à nos adolescentes et d'installer un bureau de consultation, il fallut allonger la cuisine d'été. Harmoniser cet agrandissement au caractère des lieux par un revêtement extérieur de planches verticales et reproduire les fenêtres (triple vitrage côté fleuve) selon le style de l'époque furent deux priorités.

Les toitures

Lors de l'achat, le toit de la maison était couvert de tôle à joints pliés qu'il fallait frotter à la brosse d'acier avant de la repeindre. La toiture de la cuisine d'été était, par contre, en bardeaux d'asphalte. Pour intégrer la rallonge aux deux autres corps de bâtiments, nous avons choisi d'isoler les toitures de l'intérieur (pour ne pas affecter la hauteur des cheminées latérales.) et de couvrir le tout de bardeaux de cèdre, renouant ainsi avec la tradition. « C'est garanti pour 50 ans » nous disait-on!

Mais, quinze ans plus tard malheureusement, les bardeaux de

cèdre commencèrent à lâcher. Il nous fallait monter régulièrement les reclouer. Nous avons pourtant utilisé des clous galvanisés et les poseurs étaient de bonne réputation. Les vendeurs de bardeaux de la Beauce n'en revenaient pas! « C'est vrai que les cèdres sont coupés plus jeunes qu'avant... peut-être que la pollution... ». De guerre lasse, il fallut nous résoudre à refaire les toitures en utilisant des bardeaux d'aluminium pré-peints en gris, posés à la canadienne, par un ferblantier d'expérience. « C'est garanti pour 50 ans ! » nous a-t-on dit !

Les lucarnes

Au cours du XX^e siècle, les deux versants de la toiture de métal avaient été percés de lucarnes dites « en chien assis ». En refaisant les toitures, le choix d'introduire des lucarnes à pignon s'imposa. Pour éviter le déséquilibre de grosses lucarnes qui alourdissent trop souvent les nouvelles maisons « style » québécois, nous avons parcouru les campagnes et pris moult photos de lucarnes.

La galerie

Dans les années 60, un petit perron en bloc et marches de béton recouvert d'une toiture, avait été installé à l'avant de la maison. La dite toiture eut la bonne idée de tomber d'elle-même un hiver, nous découvrant — quelle émotion ! — la façade de pierre telle qu'elle était sans doute exposée à la vue il y a plus de 100 ans. Nous avons fait venir une « pépîne » pour déloger le béton et avons installé une longue galerie de bois, sans rampe, ni toit. Une galerie couverte, se poursuivant jusque devant la cuisine d'été eut été possible mais nous aurions été ainsi privés de la lumière qui envahit la salle commune du matin au soir.

L'âge de la maison

Comment identifier l'âge de la maison? Un architecte du Conseil des Monuments et Sites du Québec évalua, à partir des clous de forge et des fenêtres d'origine, qu'elle devait dater de la fin du XVIII^e siècle. Les titres remontent à 1832, date où Pierre Gendron cède la maison à sa fille Marguerite. Nous cherchons actuellement, aux Archives nationales, des actes notariés (contrat de construction, inventaire après décès) qui pourraient indiquer l'année de construction.

Les travaux à l'intérieur de la maison : en 30 ans, nous avons

- enlevé trois planchers et gardé les larges madriers que nous avons redressés et consolidés
- isolé les murs à l'uréthane et les avons recouverts d'un crépi fini au « blanchissoir »
- trouvé et restauré deux armoires de pin encastrées derrière des revêtements muraux
- allégé les poutres et fenêtres de leurs 26 couches de peinture !
- ré-ouvert une fenêtre côté sud dont on apercevait les contours sur le mur extérieur
- rebâti le foyer à partir de pierres issues de la même carrière que celles utilisées pour la maison

- installé une quincaillerie d'époque produite par un forgeron où dénichée chez des antiquaires
- enlevé le plafond du grenier à l'étage pour mettre en valeur les chevrons et les poutres du toit
- remplacé les portes de contre-plaqué par des portes faites chez l'artisan
- bâti récemment un cellier dans la cave avec les dernières planches de la restauration...

Le jardin

Le jardin n'était que fourrage. Plus de 100 arbres et arbustes ont été plantés et le paysage, aménagé de façon à voir le lac. Un mur de pierres sèches entoure la terrasse de nos repas d'été. Une remise restaurée et un apprentis refait à l'ancienne rappellent, de

façon allusive, que ce lieu fut jadis une ferme.

Cette maison fut pendant 35 ans, un *home* chaleureux où nous avons élevé nos filles ainsi qu'un projet où nous avons non seulement « évité le divorce ! » comme c'est parfois le risque, mais réussi à nous ajuster nos goûts et nos idées à travers compromis et acceptation de nos erreurs.

Lui, Belge d'origine, s'intégrait, avec sa sensibilité européenne, au patrimoine bâti et moi, Québécoise, je réactualisais pour mon bonheur et celui des miens, la maison traditionnelle de mes cours d'histoire, dont la pureté des formes m'avait jadis séduite.

♦ cf. Visite du 15 juillet à Léry, page 16

Fiche technique

L'expertise de l'intervenant

Alain Perron

Alain Perron est chef de groupe au département de restauration de maçonnerie à l'École des métiers de la construction de Montréal. Le programme où il enseigne offre une formation de 500 heures menant à une attestation de spécialisation professionnelle.

Le manque de formation de maints restaurateurs amateurs a laissé des traces parfois difficiles à réparer. Je pense ici à des traitements inappropriés qui n'ont fait qu'accélérer la détérioration du bâti et mis en péril sa survie. Or, il est possible d'éviter un pareil gâchis en consultant les bonnes personnes.

Techniquement, l'établissement d'un diagnostic en restauration de maçonnerie demande réflexion et recherche. Trouver les composantes, identifier la provenance des matériaux et isoler les facteurs pouvant affecter la longévité de murs si massifs et si forts mais parfois si abimés, sont des opérations essentielles. Un simple rejointoiement avec des mortiers incompatibles peut affecter négativement les mortiers anciens. Emprisonnés et sans oxygène, les mortiers de chaux s'affaissent, eux qui avaient réussi à traverser deux ou trois siècles d'intempéries! Connaître les différents types de mortiers pour un maçon, c'est la base de l'expertise. Mais, avec le temps, on a gardé peu de traces des savoir-faire anciens des maçons. Ils ont pourtant édifié des chefs-d'œuvre!

Qu'advient-il de nos apprentis du XXI^e siècle? Bonne nouvelle, la tendance est à la protection de l'environnement, à la préservation, au retour à des valeurs de compagnonnage. Pour comprendre le présent, il faut connaître son histoire. La formation (attestation d'études professionnelles - AEP) intègre donc des connaissances historiques et des notions techno-scientifiques sur les anciens matériaux.

Les propriétaires de maisons d'antan veulent apprendre et établir un lien de confiance avec des intervenants capables de trouver des solutions bien étayées à leurs problèmes d'entretien ou de restauration et qui s'efforcent de réhabiliter le savoir-faire des artisans. Les maçons d'aujourd'hui peuvent, à travers différentes formations, apprendre à faire des diagnostics après inspection et suggérer des traitements appropriés. J'œuvre en tant que formateur depuis dix ans et, depuis sept ans, en tant que responsable du programme de restauration à l'École des métiers de la construction de Montréal. Ce programme forme des gens qui œuvrent dans le domaine de la restauration pour des entreprises. Il forme également des apprentis et qui, après avoir obtenu un diplôme d'études professionnelles viennent chercher le bagage nécessaire pour répondre aux demandes en restauration (AEP).

Le contenu de la formation intègre des notions théoriques visant, par exemple, la connaissance et la provenance des pierres de grès, du calcaire, du granit, de l'ardoise, du marbre. On y aborde aussi la composition des mortiers anciens et des différents types de chaux ou de finis tels que «lavé», «bouchardé», «piqué», «brûlé». Nos élèves doivent maîtriser les procédures d'inspection « cause à effet » ainsi que des notions techniques telles que l'étalement des murs affaiblis, le démontage, le marquage, le traitement des pierres, le remontage des murs, l'ancrage, l'injection et le remodelage des éléments altérés.

Je pourrais décrire chaque technique ci-haut mentionnée, mais là n'est pas mon propos. Je désire simplement, en terminant vous inviter à vous assurer de l'expertise du maçon lorsque vous consultez. En tant que membre de l'équipe de restauration de l'École des Métiers de la Construction de Montréal, je suis disponible pour répondre à d'éventuelles questions de votre part.



École des métiers de la construction de Montréal

Tél. : 514-596-4590

<http://www.csdm.qc.ca/wmcm>

Appel de candidatures

PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN

Décerné annuellement depuis 1984, le prix Robert-Lionel-Séguin veut souligner la contribution exemplaire d'une personne qui, au Québec, a oeuvré dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Éligibilité et critères de sélection

Le prix s'adresse à des personnes et non à des groupes, des organismes ou des institutions. On ne peut poser soi-même sa candidature mais des personnes, des groupes, des organismes ou des institutions peuvent présenter une candidature. Pour être éligibles, les personnes dont on propose la candidature doivent avoir fait preuve, au plan national ou international, d'un engagement soutenu et significatif dans des activités visant la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti du Québec. Cette contribution peut avoir donné lieu à une production écrite, à une action significative de sauvegarde ou à une fonction d'animation, de coordination ou d'enseignement reliée à la mise en valeur du patrimoine.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- ◆ un *curriculum* de la personne dont la candidature est proposée;
- ◆ une lettre d'acceptation de cette personne d'être mise en candidature;
- ◆ un dossier faisant état de sa contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine (lettres de recommandation - dossier de presse - photos - documents), le tout pouvant être contenu dans une enveloppe;
- ◆ une lettre de présentation exposant les raisons qui militent en faveur de cette candidature.

PRIX THÉRÈSE-ROMER

Le prix Thérèse-Romer a été créé, en 2005, dans le but de reconnaître la contribution de membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, restauration et mise en valeur) d'une maison ancienne.

Éligibilité et critères de sélection

Seuls les membres de l'APMAQ sont éligibles. Les personnes éligibles posent elles-mêmes leur candidature. Un membre peut également poser la candidature d'un autre membre avec l'accord de celui-ci. Les critères de sélection sont les suivants :

- ◆ Respect du style du bâtiment;
- ◆ Choix des matériaux;
- ◆ Souci des éléments caractéristiques;
- ◆ Harmonie avec l'environnement naturel et bâti sous la responsabilité des candidats.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- ◆ Une description des travaux effectués avec photos à l'appui (avant, pendant et après) et permettant d'évaluer la qualité de la conservation (restauration, entretien et mise en valeur) et l'harmonie entre le bâtiment et son environnement matériel et bâti.
- ◆ Des données historiques sur l'habitation (date de construction, propriétaires successifs), ses transformations et ses différentes fonctions au cours des années.

Jury *

Un jury de trois personnes provenant de différentes régions du Québec est formé par le Conseil de l'APMAQ. Il étudie les candidatures et présente une recommandation au Conseil pour chacun des deux prix. Au moins un des membres du jury doit posséder une expérience personnelle de la restauration d'une maison ancienne. Dans le cas du prix Thérèse-Romer, le jury procédera, au besoin, à une vérification sur les lieux.

Date limite : Les candidatures doivent être soumises au plus tard le **30 avril** de l'année en cours.

Présentation des prix : Les prix seront présentés aux lauréats ou aux lauréates lors du Congrès annuel.

Veillez faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante :

Secrétariat de l'APMAQ
2050 rue Amherst,
Montréal, Qc, H2L 3L8
apmaq@globetrotter.net

Site web : www.maisons-anciennes.qc.ca

Renseignements : Marie-Josée Lemaire-Caplette (514) 528-8444

LES LAURÉATS

Prix Robert-Lionel-Séguin :

Arthur Labrie (1984), Michel Lessard (1985), Jean-Marie DuSault (1986), Luc Noppen (1987), André Robitaille (1988), Pierre Cantin (1989), Thérèse Romer (1990), Daniel Carrier (1991), Guy Pinard (1992), France Gagnon-Pratte (1993), Jules Romme (1994), Hélène Deslauriers et François Varin (1995), Paul-Louis Martin (1996), Claude Turmel (1997), Jean Bélisle (1998), Gaston Cadrin (1999), Dinu Bumbaru (2000), Hélène Leclerc (2001), Rosaire Saint-Pierre (2002), Jean-Claude Marsan (2003), Raymonde Gauthier (2004), Clermont Bourget (2005), Gérard Beaudet (2006)

Prix Thérèse-Romer

Alain Prévost (2005), Ronald DuRepos (2006)

Vie de l'association

Merci à Sophie Charbonneau

Bienvenue à Marie-Josée Lemaire-Caplette

De juillet à décembre 2006, Sophie Charbonneau a assuré l'infrastructure logistique des activités de l'APMAQ et de l'AQPI. Compte tenu d'obligations nouvelles à l'extérieur de Montréal, elle n'a pas été en mesure de poursuivre, à compter de janvier, ce service par ailleurs très apprécié. C'est Marie-Josée Lemaire-Caplette qui assume actuellement les tâches de coordinatrice des activités de l'APMAQ. Pour la rencontrer, vous êtes priés de prendre rendez-vous avec elle. On peut la rejoindre du *lundi au jeudi* Tél. : 514-528-8444
apmaq@globettrier.net

Un bottin des membres

Le Conseil de l'APMAQ a cru opportun, à la suite d'une recommandation du comité Sauvegarde, de produire un bottin des membres. L'objectif visé par ce projet est de favoriser l'échange d'information et d'expérience entre les membres et de créer des liens. Le texte d'un avis qui sera encarté dans un prochain numéro de *La Lucarne* est en préparation.

L'APMAQ participe à un salon d'antiquités

L'APMAQ a été invitée à participer à un salon d'antiquités organisé, pour une deuxième année consécutive, par Nathalie Lessard. Le Salon aura lieu au Théâtre Beaumont-Saint-Michel, 51 route 132 Ouest, à Saint-Michel-de-Bellechasse. Ce Salon a pour thème : *De l'amateur au collectionneur chacun trouvera son coup de cœur*. L'exposition peut être visitée de 17 heures 30 à 22 heures, le samedi, 19 mai. En plus des objets offerts en vente, on pourra admirer une exposition de photos de 30 maisons patrimoniales de Saint-Michel rassemblées par Paul Saint-Arnaud. Un mini-encan de vieux objets et de meubles anciens sera animée par Marcel Lavoie le 19 mai à 13 heures 30.

Un nouveau **Guide d'information et de référence en patrimoine bâti** a été lancé par le Conseil de la culture des Laurentides en janvier dernier. La version imprimée du Guide porte principalement sur la lecture d'un bâtiment en décrivant les

étapes d'un relevé et en fournissant un lexique. La version électronique, quant à elle, reprend ces informations tout en ajoutant une section *questions/réponses* fort instructive.

Pour commander gratuitement le Guide imprimé : 450 432-2425 ou sans frais 1 866 432-2680

Pour consulter le Guide électronique : <http://www.culturelaurentides.com/patrimoine/guide/>

Pétition pour éviter un développement sauvage de l'industrie éolienne

École-Prudence invite les personnes préoccupées par le risque d'un développement sauvage de la filière éolienne au Québec à signer une pétition demandant au ministre Claude Béchard de ne pas émettre de certificats d'autorisation concernant tout projet éolien et de tenir une consultation sur le développement éolien dans toutes les régions du Québec.

On peut signer cette pétition en ligne à l'adresse suivante :

<http://eoleprudence.org/petitions.phd#signatures>

La société du patrimoine des Beauce-rons célèbre son 30^e anniversaire

La Société du patrimoine des Beauce-rons célèbre son trentième anniversaire. Pour souligner l'événement, une plaque commémorative en l'honneur des présidents et directeurs ayant contribué à la création et au développement de la société a été dévoilée en décembre 2006. Rappelons que *Daniel Carrier, prix Robert-Lionel-Séguin 1991*, est l'un des maîtres d'œuvre de cette société qui met en valeur la mémoire de la Beauce avec des centaines de fonds d'archives de provenances diverses. Lors du congrès qui se tiendra à Saint-Joseph-de-Beauce en septembre prochain, les membres auront l'occasion de découvrir le centre d'archives agréé constitué par la Société du patrimoine des Beauce-rons. On y trouve notamment l'une des plus grandes collections photographiques au Québec dont 640 000 pièces sont d'importance nationale, plus de 160 mètres linéaires d'archives textuelles et plus de 1100 cartes et plans anciens.

Demande de législation contre les pour-

suites abusives

À l'instar du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) et de plusieurs organismes de protection de l'environnement, l'APMAQ a demandé à madame Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications d'intervenir avec son collègue du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Claude Béchard en vue de l'adoption d'une législation protégeant les groupes qui prennent position sur des problématiques de protection de bâtiments et de sites menacés.

Une poursuite de l'American Iron and Metal (AIM) pour faire taire l'Association québécoise de la lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) dans un dossier concernant la protection de la rivière Etchemin et une demande d'injonction en Cour supérieure déposée par le Port de Québec pour bâillonner les citoyens et les groupes qui s'opposent au projet Rabaska étaient à l'origine de cette démarche.

Plaques de l'APMAQ



À la demande du conseil de l'APMAQ, Dominique Didier et Pierre Bolduc, artisans de *l'Atelier Tour à tour* situé à Saint-Fabrice de Beauvillage, ont confectionné une deuxième fournée de plaques de l'APMAQ. Ces plaques en terre cuite sont enduites d'une glaçure grise agrémentée d'une bordure bleue de cobalt. Prix : 150 \$

Pour toute information concernant les modalités de livraison de ces plaques, vous êtes invités à contacter Réal Béland.

Téléphone : (450) 661-2949
drbeland@videotron.ca

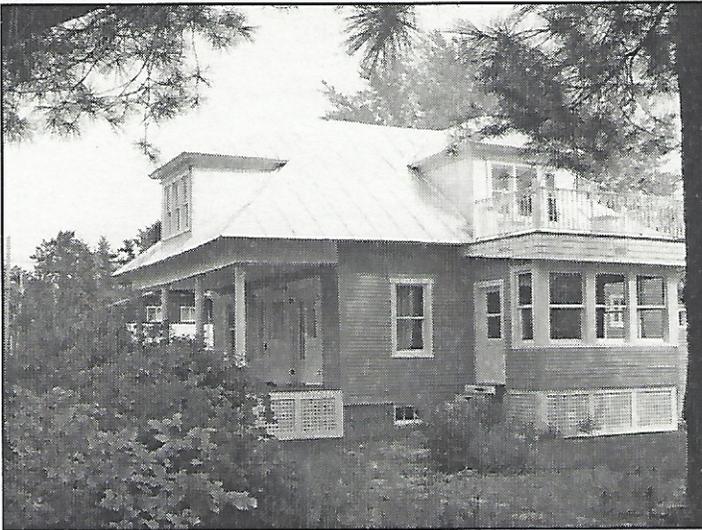
Courrier du lecteur

Sylvie Côté s'est fait un plaisir de décrire les travaux en cours sur sa maison d'Otterburn Park.

« Les travaux extérieurs sont terminés depuis l'été dernier. Ma maison en clins de pin a entièrement été restaurée avec des matériaux semblables à ceux d'origine lorsque cela était possible et abordable (parement, poteaux tournés, portes, fenêtres). Il ne reste que la toiture de tôle pincée qui devra être changée au cours des prochaines années. Ce sont des travaux très onéreux qui devront attendre un peu. Il y a peu d'entrepreneurs pour effectuer ce genre de travaux et je devrai en trouver un de confiance. De plus, lors de la construction, la maison possédait un toit de bardeaux de cèdre, je ne sais pas si je devrais retenir cette avenue pour la rénovation. C'est un toit à 4 versants avec lucarnes. Quant à la galerie, j'ai reçu de bons conseils de la part d'un artisan. Ce sont des planches de cèdre rouge de Langevin & Forest qui ont été installées parallèlement au mur avec un espace entre les planches. L'effet est très joli. »

« On s'attache tellement à ces vieilles maisons même si la société d'histoire locale la trouve sans intérêt ! Merci à l'APMAQ de soutenir tous les propriétaires de maisons anciennes qui se sentent souvent incompris. »

Sylvie Côté

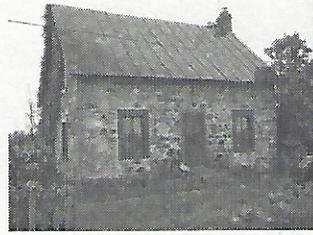


Maison d'Otterburn Park, propriété de Sylvie Côté
(Photo : S. Côté)

Calendrier des visites été 2007

20 mai : Saint-Joseph-du Lac
10 juin : Yamachiche
15 juillet : Léry

(Voir information en page 16)



À VENDRE
Maison de campagne
(1840)
en pierre
située à Ste-Sabine
45 min. de MTL

Terrain : 60,000 pi² - certains travaux à faire
Prix : 169 000\$
Info (450) 293-6329

Ébénisterie
Pelletier & fils inc.

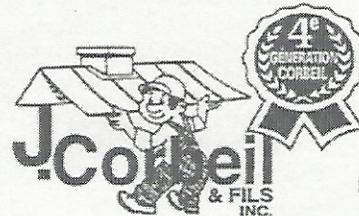
Fidèle gardien du patrimoine depuis 1890

Balcons, colonnes, ornements architecturaux.
Armoires de cuisine et meubles exclusifs.

Jean-Raymond Pelletier
Antoine Pelletier
2995 chemin des Patriotes
Saint-Ours

Tél. : (450) 785-2822 Fax. : (450) 785-3822

Ferblantiers - couvreurs



Guy Corbeil

1641 A, 6^e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon
J0K 2N0
Téléphone : (450) 835-2851
Télécopieur : (450) 835-9845

Pour devenir membre ou pour renouveler votre adhésion
à l'APMAQ

Cotisation annuelle : 30 \$ par famille
Cotisation de soutien : 50 \$ ou plus
Pour recevoir votre carte de membre et un reçu,
postez votre chèque au
Secrétariat de l'APMAQ
2050, rue Amherst
Montréal, Qc H2L 3L8
Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686

Carrefour des petites annonces



BARDEAUX DE CÈDRE

WWW.TOITURESTRUDEL.COM



Spécialistes des toits en pente

Bardeaux de cèdre blanc de l'Est du Canada et bardeaux de cèdre rouge fendus à la main de l'Ouest du Canada.

Aussi, bardeaux d'asphalte.

* Informez-vous auprès de nous sur les bardeaux Enviroshake, faits de pneus et de plastiques recyclés, une imitation parfaite des bardeaux de cèdre;

Garantie 50 ans.

*Pour une toiture en cèdre qui va durer longtemps grâce à notre technique de pose.

Visitez notre site internet et écrivez-nous sur:

info@toiturestrudel.com
ou appelez-nous de partout au Québec,
au **1-888-674-1402** ou au **(418) 674-1402.**

Travaux exécutés par les propriétaires,
Luc et Jean-Sébastien Trudel.

Estimation gratuite

RBQ: 8102-9621-25

COUPE-FROID LAPOINTE INC.

une expertise, une renommée !



Profitez de notre expérience de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier (bureau du premier Ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes,
Beauport (Québec), G1E 2E4
Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : cflap@sympatico.ca
web : www.coupe-froid.com
Licence RBQ : 2732-1165-36



Couvent Patrimonial 1894

Cherche

Mécène / Promoteur / Investisseur

Rive sud du fleuve St-Laurent

Face au Vieux Trois-Rivières

Exceptionnel + Fort potentiel:

AUBERGE / BOUTIQUES

BUREAUX / LOFTS

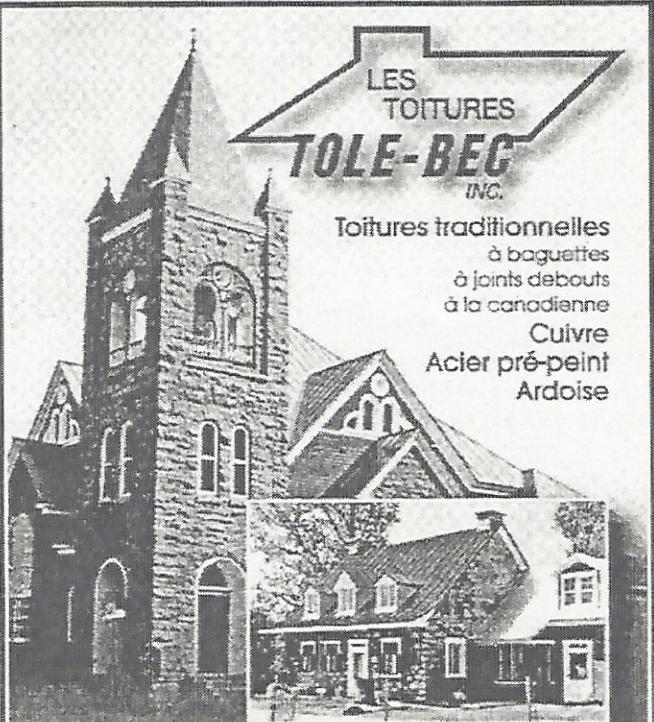
Bât : 14 223 p.c. + Ter : 33 176 p.c.

Tél : 819-222-8822

andrewatier@lino.sympatico.ca

LES
TOITURES
TOLE-BEC
INC.

Toitures traditionnelles
à baguettes
à joints debouts
à la canadienne
Cuivre
Acier pré-peint
Ardoise



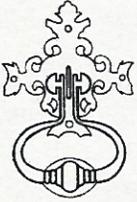
1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval

(450)

661-9737

Site Internet:

tole-bec.com



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

ACTIVITÉS 2007

♦ Visite au pays des pommiers en fleurs

Dimanche le 20 mai 2007

Responsable : Louis Patenaude avec la collaboration de Ronald DuRepos

Pour la première visite de l'année, le 20 mai prochain, l'APMAQ vous propose une excursion à **Saint-Joseph-de-Lac** alors que les pommiers qui caractérisent la région seront en pleine floraison. Situé sur les contreforts des Laurentides, à 600 pieds au-dessus de la mer, Saint-Joseph-du-Lac offre un panorama saisissant sur la campagne environnante et permet même de contempler, au loin, le mont Royal.

Pendant plus de cent ans, la paroisse a fait partie de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes concédée aux Messieurs de Saint-Sulpice en 1717. Son incorporation municipale date de 1855; la nouvelle municipalité compte alors 1, 020 habitants; elle en compte aujourd'hui 5, 286.

Les participants sont attendus à la salle municipale à 11 heures au 1110 chemin Principal à Saint-Joseph-du-Lac (stationnement derrière). Ils pourront prendre le repas qu'ils auront apporté ou qu'ils se seront procuré au restaurant en face. Ils entendront ensuite un exposé introductif sur le patrimoine bâti local. Les membres seront accueillis par Ronald DuRepos, *lauréat du prix Thérèse-Romer 2006*. La visite commencera par un aperçu du village, puis on visitera les maisons les plus significatives du point de vue patrimonial dont la Maison DuRepos et quelques exemples de petites maisons dites de colonisation.

Venant de Montréal par les routes 13 ou 15, on bifurque vers l'ouest sur la route 640 pour continuer en direction d'Oka jusqu'à la sortie 2. Venant de Québec par la route 40, on emprunte la route 640 à Repentigny jusqu'à la sortie 2.

♦ Visite à Yamachiche

Dimanche 10 juin 2007

Responsable : Réal Béland avec la collaboration de Marie-Berthe Guibault et Stéphane Buisson

Une partie importante du patrimoine architectural ancien de la municipalité tricentenaire de Yamachiche est constituée de maisons de briques finement décorées que les automobilistes peuvent remarquer en longeant la rive Nord du Saint-Laurent (Lac Saint-Pierre). C'est à la découverte de certains de ces témoins du passé que les membres sont conviés en ce dimanche de juin.

Le point de rencontre est prévu pour 11 heures à l'Hôtel de ville situé au 366, rue Sainte-Anne ou route 138. C'est à cet endroit qu'auront lieu l'accueil, les présentations et le dîner (apporté par chacun, chacune). En plus des espaces de stationnement habituels à proximité du lieu de rencontre, il est aussi possible d'utiliser le terrain de *stationnement* de l'église qui n'est qu'à quelques minutes de l'Hôtel de ville.

Les visites débuteront à 13 heures, incluant la maison Nérée-Beauchemin classée monument historique.

Pour s'y rendre par l'autoroute 40, en provenance de Montréal, on empruntera la sortie # 174 jusqu'à la route 138 (restaurant la Porte de la Mauricie) puis tournera à droite vers Yamachiche. En provenance de Trois-Rivières, on emprunte la sortie # 180 jusqu'à la route 138 puis on tourne à gauche vers le centre du village.

(Voir article en page 2)

♦ Visite à Léry

Dimanche le 15 juillet 2007

Responsable : Marie-Lise Brunel avec la collaboration de Constance Fréchette et de Jacques Claessens

Bref historique — En 1729, Louis XV céda au Marquis Charles de Beauharnois, gouverneur du Canada, la Seigneurie de Beauharnois s'étendant de Maple Grove à Port Lewis (Valleyfield) jusqu'au canton d'Hemmingford. D'autre part, le Comte de Frontenac avait, en 1673, cédé la Seigneurie de Chateauguay à Charles Lemoyne, déjà Seigneur de Longueuil et père d'une famille illustre. La dite Seigneurie fut un jour cédée à Madame d'Youville et aux Sœurs Grises qui s'installèrent sur l'Île Saint-Bernard où elles demeurent encore de nos jours. Avec leur encouragement, les premiers colons français s'installèrent le long de la rivière Chateauguay et sur les bords du Lac Saint-Louis.

Ville de Léry fut incorporée en 1914. L'épouse de J.A. Trudeau, négociant, travailla à cette incorporation et c'est en son honneur qu'on donna le nom de Léry, du fait de sa descendance du Sieur Chaussegros de Léry, intendant de sa Majesté Louis XV.

• *Pour s'y rendre*, on emprunte le pont Mercier se tenant à droite pour prendre la direction Chateauguay/Salaberry-de-Valleyfield. On est alors sur la #132#138 que l'on conserve en traversant 10 feux de circulation. À l'intersection indiquant #132 Ouest Sallaberry -de-Valleyfield, on prend, à droite, le boul. René-Lévesque (5 km) jusqu'au bout (intersection en T). On tourne alors à gauche sur le Chemin du Lac (3 km) et on se gare dans le stationnement de l'église, à gauche. La maison de pierres de Constance et Jacques Claessens est située en face, au 1373. Tél. (450) 692-2809.

Rendez-vous pour midi. S'il fait beau, vous serez accueillis dans le jardin des Claessens, sur le bord du Lac, avec vos lunchs et vos chaises de jardin. *S'il pleut*, l'accueil se fera juste en face, au Centre communautaire, dans la sacristie de l'église.

CONGRÈS 2007

Le congrès aura lieu à Saint-Joseph-de-Beauce les 21, 22 et 23 septembre 2007. Daniel Carrier (Prix Robert-Lionel-Séguin 1991) en sera le principal animateur. Saint-Joseph doit son nom à Joseph Fleury de la Gorgendière, premier seigneur du lieu et fondateur de la Beauce. Saint-Joseph est la plus vieille paroisse de la Beauce. Le congrès sera l'occasion de découvrir aussi Saint-Séverin, un village sommet, dont l'inventaire architectural vient d'être complété par Daniel Carrier. Ève Champagne, conseillère pour le secteur culturel et touristique au Centre local de développement Robert-Cliche, apporte une contribution très appréciée à la préparation et à la planification de l'événement.

Anita Caron, responsable du congrès